

27 jan 2012 -18:00

Appartient à Conseil des ministres du 27 janvier 2012

Réforme de l'Etat

Préparation des transferts de compétences.

Le Conseil des ministres a pris acte de la méthodologie proposée par le Premier ministre Elio Di Rupo et les secrétaires d'Etat aux Réformes institutionnelles Melchior Wathelet et Servais Verherstraeten, en ce qui concerne la préparation de la phase de mise en oeuvre de la réforme de l'Etat relative aux transferts de compétences.

Ce travail préparatoire est nécessaire à la rédaction des textes juridiques relatifs aux transferts de compétences et aux travaux du Comité de mise en oeuvre des réformes institutionnelles.

Pour chaque compétence, un inventaire des législations fédérales, missions, activités et processus concernés par les compétences transférées sera réalisé par les administrations. Pour ces mêmes compétences, un inventaire des moyens budgétaires, en personnel et en bâtiments, sera également réalisé.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Elio di Rupo, Premier ministre

Rue de la Loi 16

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 02 11

<http://www.premier.belgium.be>

Service de presse de M. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité, et secrétaire d'Etat aux Réformes institutionnelles

Rue de la Loi 51

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 790 57 11

<http://www.melchiorwathelet.be>

Service de presse de M. Servais Verherstraeten, secrétaire
d'Etat aux Réformes institutionnelles, et à la Régie des
bâtiments et au Développement durable
Rue Royale 180
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 209 33 11